

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 5 novembre 2025 à 9 h  
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
Mme Émilie Thuillier, Présidente du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Benoit Dagenais, Directeur général  
Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité  
Mme Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité  
M<sup>e</sup> Domenico Zambito, Greffier adjoint  
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances  
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée  
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée  
M. Alex Norris, Conseiller associé  
Mme Despina Sourias, Conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE25 1882**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 novembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

**CE25 1883**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 octobre 2025, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE25 1884**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention d'un montant maximal de 207 918 \$ provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dans le cadre de la mesure 1.4 du Plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire du MAMH, de manière à réaliser certains travaux liés à la révision du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenus additionnel de 207 918 \$ et autoriser le Service de l'urbanisme et de la mobilité à utiliser cette somme conformément à la convention d'aide financière intervenue entre la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec (CG25 0081) et aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1254810001

---

**CE25 1885**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2025 de 13 995 000 \$, au net, entre les projets et programmes du Service de l'eau;
- 2- d'imputer le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1257482002

---

**CE25 1886**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 3 396,26 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, du 23 au 26 septembre 2025, à New York City (États-Unis), dans le cadre de la Climate Week NYC et de la 80<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1250771003

---

**CE25 1887**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 224,45 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, du 16 au 17 octobre 2025, à Toronto (Ontario), pour participer à l'événement célébrant le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut climatique du Canada;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1250771004

---

**CE25 1888**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors cour au montant de 512 500 \$, en capital, intérêts et frais, d'un recours intenté par Matériaux Paysagers Savaria ltée contre la Ville de Montréal relativement à deux contrats pour les services de déneigement des chaussées et des trottoirs dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- 2 - d'autoriser le Service des finances et de l'évaluation foncière à émettre un chèque libellé à Dunton Rainville en fidéicommis au montant de 512 500 \$;
- 3 - d'autoriser la cheffe de division litige contractuel à signer tout document pour donner effet au règlement;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1259774003

---

**CE25 1889**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal des Règlements 448-9, 449-4, 451-5 et 452-9, adoptés le 26 août 2025 par le conseil municipal du Village de Senneville;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat au Village de Senneville.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1250136011

---

**CE25 1890**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal des Règlements 874-2, 865-1 et 798-7, adoptés le 8 septembre 2025 par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1258845016

---

**CE25 1891**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal des Règlements 58-2016-72 et 115-2024-2, adoptés le 20 août 2025 par le conseil municipal de la Ville de Montréal-Est;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Montréal-Est.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1258845019

---

CE25 1892

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du Règlement 58-2016-73, adopté le 20 août 2025 par le conseil municipal de la Ville de Montréal-Est;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Montréal-Est.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1258845017

CE25 1893

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'organisme Espace ESC ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 7 h, le 15 novembre 2025 et jusqu'à 6 h, le 29 et le 30 novembre 2025 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- 2 - d'autoriser l'organisme Stéreo Bar, enregistré au numéro 1161111910, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 22 novembre 2025 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 3 - d'autoriser l'organisme Le Newspeak, enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, le 23 novembre 2025 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- 4 - d'autoriser l'organisme Octov, enregistré au numéro 1175306258, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 7 décembre 2025 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise aux Entrepôts Dominion;
- 5 - d'autoriser 25 établissements d'affaires sur le territoire de la Société de développement commercial du boulevard Saint-Laurent, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans le cadre de l'événement qu'elle organise :

| Raison sociale                     | Adresse                    | NEQ        | Numéro permis d'alcool |
|------------------------------------|----------------------------|------------|------------------------|
| Bayou Bar                          | 4134, boul. Saint-Laurent  | 1149159171 | 100186908-1            |
| Bar Palazo (9487-5473 Québec inc.) | 3435, boul. Saint-Laurent  | 1178570843 | 10274449-1             |
| Bar Medellin                       | 3479, boul. Saint-Laurent  | 1178494853 | 10332502-1             |
| Hungaria Social Club               | 3483, boul. Saint-Laurent  | 113999648  | 100116046-3            |
| École Privée                       | 3500, boul. Saint-Laurent  | 1170606538 | 100078352-1            |
| La Porte                           | 3519, boul. Saint-Laurent  | 1177941953 | 10187385-1             |
| Caché Montréal                     | 3614, boul. Saint-Laurent  | 1178436003 | 100094086-5            |
| Club Frame                         | 3616, boul. Saint-Laurent  | 1179605994 | 100102194-3            |
| Apt. 200                           | 3643, boul. Saint-Laurent  | 1170459821 | 100102954-2            |
| Dirty Dog                          | 3685, boul. Saint-Laurent  | 1178392792 | 100156000-5            |
| TRH Bar                            | 3699, boul. Saint-Laurent  | 1168117860 | 100069898-1            |
| Bar Bifteck                        | 3702, boul. Saint-Laurent  | 1171220297 | 100062190-3            |
| Zama                               | 3709, boul. Saint-Laurent  | 1175427187 | 10116798-1             |
| Café St-Laurent Frappé             | 3900, boul. Saint-Laurent  | 1144102655 | 100108530-1            |
| Bar Champs                         | 3956, boul. Saint-Laurent  | 1176606045 | 100199836-4            |
| Barbossa                           | 3956A, boul. Saint-Laurent | 1163301345 | 100052779-2            |

|                            |                           |            |             |
|----------------------------|---------------------------|------------|-------------|
| Blue Dog                   | 3958, boul. Saint-Laurent | 1164875743 | 100047878-1 |
| Resto Bar Chi              | 3977, boul. Saint-Laurent | 1178714995 | 10222091-1  |
| Le Majestique              | 4105, boul. Saint-Laurent | 1169534444 | 100195081-1 |
| Café Urbanista             | 4127, boul. Saint-Laurent | 1176890300 | 100132615-3 |
| Bar Darling                | 4328, boul. Saint-Laurent | 1170723358 | 100099275-1 |
| Salon Daomé                | 4465, boul. Saint-Laurent | 1164208085 | 100104968-1 |
| Le Belmont                 | 4483, boul. Saint-Laurent | 1147570320 | 100007989-1 |
| La Sala Rossa / Sotterenea | 4848, boul. Saint-Laurent | 2249494768 | 100020198-1 |
| Casa Del Popolo            | 4873, boul. Saint-Laurent | 2249494768 | 100145763-1 |

Adopté à l'unanimité.

40.005 1258994022

CE25 1894

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du Bilan du programme Montréal en commun (volet montréalais du Défi des villes intelligentes du Canada) faisant état des réalisations et des retombées issues de la période de 2020 à 2025.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1253612002

Levée de la séance à 9 h 07

70.001

Les résolutions CE25 1882 à CE25 1894 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Émilie Thuillier  
Présidente du comité exécutif

Domenico Zambito  
Greffier adjoint